Vigiles clandestins de la SNCF : Sans-papiers ou détenteurs de faux papiers ?

27/11/2009 à 20h46



L'été dernier, explosait le scandale des vigiles clandestins de la SNCF. France 3 y a consacré un nouveau reportage ce soir :

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=2orDAIVo-UU[/youtube]
(Merci à Quentin)

En complément, sur le blog du sous-traitant mis en accusation dans cette affaire, on peut lire :

> *Comment est-il concevable que perdure jusqu'au sein des pouvoirs publics comme l'écrit si bien le Président du SNES: "cette grande confusion entre les « sans papiers », qui ne peuvent intégrer les entreprises de sécurité qui respectent la stricte réglementation de notre pays, et les personnes qui disposent de vrais faux papiers qui peuvent passer à travers les mailles du système, en obtenant des autorisations d'exercer des préfectures avec leurs faux (vrais) papiers, comment voulez-vous que nos entreprises puissent ne pas faire confiance à l'état, et même mieux se substituer aux services de celui-ci ? ".*
>
> *source*